



Mardi 26 septembre 2017 - Communiqué de presse

Il est urgent d'ouvrir le débat sur la Poste: le Conseil des Etats adopte une motion en ce sens

La Poste ne peut pas continuer à ignorer les décisions politiques et la volonté de la population. Les sénateurs ont accepté ce matin par 31 voix contre 5 et 6 abstentions une motion de la Commission des transports et des télécommunications du Conseil des Etats (CTT-E). Le texte demande au Conseil fédéral d'exiger de la Poste qu'elle lui remette rapidement un schéma de planification du réseau postal.

La motion adoptée par le Conseil des Etats veut que le Conseil fédéral formule de nouvelles propositions pour rediscuter rapidement de la desserte postale et du service public. « Le réseau postal concentre à lui seul bon nombre de récriminations tant il apparaît comme décousu et détaché d'une vision à long terme »: Claude Hêche n'a pas mâché ses mots lorsqu'il s'est exprimé pour défendre le texte. Il a notamment pris pour exemple le bureau de Poste de Courroux et la manière de communiquer de la Poste avec la commune.

Le Conseiller aux Etats jurassien a également rappelé que la CTT-E avait auditionné la direction de la Poste, des représentants des cantons, des villes et des communes, avec pour résultat un fort sentiment de crainte et de mécontentement.

De nombreuses interventions ont été déposées à tous les échelons pour défendre des prestations de qualité pour toutes et tous: Chambres fédérales, cantons, communes, Parlements jurassien, valaisan, tessinois et genevois, SAB (Groupement suisse pour les régions de montagne), Syndicom,... mais le Géant jaune n'en tient pas compte.

Par l'adoption de cette motion, le Conseil des Etats a montré qu'il est nécessaire et urgent de définir dans un court délai l'avenir de la future desserte postale et donc du service public.

Contact:

Claude Hêche, Conseiller aux Etats, 079 457 32 89

Annexes:

- La motion N°17.3356: <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefft?AffairId=20173356>

- L'intervention de Claude Hêche que vous trouverez en pièce jointe au mail